

LA PRODUCTION MARAICHÈRE PERI-URBAINE A BOUAKE : DYNAMISME DES ACTEURS ET FONCTIONS

KOUAME Amany Richard

Doctorant

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire, Bouaké)

E-Mail : amanykouame8@gmail.com

VEI Kpan Noël

Maître de conférences

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire, Bouaké)

E-Mail : vekanou@yahoo.fr

YAO N'guessan Fabrice

Doctorant

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire, Bouaké)

E-Mail : nguessfyn@gmail.com

Résumé

Le regain d'attention accordée à l'activité maraîchère dans les villages péri-urbains de Bouaké est récent. Cette activité est favorisée par les crises incessantes dans le secteur de l'économie de plantation qui ont réduits les possibilités de migrations saisonnières des jeunes du centre vers les zones forestières. L'enquête par questionnaire est la méthode utilisée et a permis de collecter de l'information auprès d'un échantillon de 188 personnes visées par l'évaluation ; échantillon obtenu par la méthode de choix raisonné. Cette étude analyse les retombés du maraîchage péri-urbains à Bouaké. Les résultats obtenus montrent que le maraîchage péri-urbain de Bouaké joue un rôle prépondérant dans l'approvisionnement alimentaire des centres urbains. Il favorise la sédentarisation des villageois, contribuent à la réduction de la pauvreté à l'échelle locale.

Mots-clés : Maraîchage, Mutation, Migration, développement, péri-urbain, Bouaké.

ABSTRACT

The renewed interest aroused by market gardening activities in the suburban villages of Bouaké is recent. This activity is favoured by the ongoing crises in the plantation economy which have reduced the opportunities for seasonal migration of young people from central to forest areas. In order to efficiently conduct this survey, a questionnaire method was used to collect the information from a sample of 188 individuals covered by the evaluation. The samples were obtained through the reasoned choice method.

This study analyses the advantages of suburban market gardening of Bouaké. The results obtained show that the suburban market gardening of Bouaké plays a preponderant role in the urban centres food supply. It promotes the villagers' settling and contributes to the reduction of poverty at the local level.

Keywords: Market gardening, Settling, Migration, development, suburban, Bouaké

INTRODUCTION

« Pour assurer un développement de son économie, la Côte d'Ivoire a accordé, dès son accession à l'indépendance, la priorité à l'agriculture. Pour ce faire, le pays a privilégié les produits d'exportation prisés sur le marché mondial, à savoir le café et le cacao. Ces cultures n'étant propices que dans les zones forestières, ce sont ces régions qui ont servi de pivot au processus de développement (VEI, 2005) ». Par le biais de ces cultures, la Côte d'Ivoire va connaître dans les années 70, une croissance économique spectaculaire qualifiée de « miracle ivoirien ». Cependant, ce grand succès est loin de donner lieu à une vision unanimement partagée, puisque les régions de savane (le centre et le nord) sources parfois de main d'œuvre, se retrouvent dans la stagnation économique, malgré les efforts de l'Etat pour équilibrer le développement dans toutes les régions du pays. En effet, « vers la fin des années 60, l'on constate des phénomènes de disparités régionales, de disparités de revenus entre ruraux et urbains, entre le Sud, le Centre et le Nord. Pour résoudre ce problème, l'on a donné priorité au développement des régions Centre (A.V.B : Aménagement de la Vallée du Bandama), Nord (Programme SODESUCRE : Société pour le Développement du Sucre) et Sud-ouest (A.R.S.O : Autorité pour l'aménagement de la Région du Sud-Ouest) (ALOKO, 1979) ». Ce qui va conduire à la mise en place des projets de développement de grande envergure comme la SODEPALM (Société pour le Développement du Palmier à Huile) en 1966, la SODEFEL (Société pour le Développement des Fruits et Légumes) en 1968, la SODERIZ (Société pour le Développement de la Riziculture) en 1970, la SODESUCRE en 1971, la SODEPRA (Société pour le Développement des Productions Animales) en 1974, etc. « Malgré cet effort étatique, une hiérarchie a été établie entre les différents secteurs de l'économie. On aboutit, de ce fait, à un développement dualiste avec d'une part des régions pauvres au Nord et d'autre part des régions riches au Sud (VEI, 2005) ». Cette différence de développement oblige les populations des zones de savane à immigrer vers les zones forestière. En effet, « les savanes du centre ont toujours été, il est vrai, l'un des principaux foyers de départs vers les régions humides. Ces mouvements devenus particulièrement importants lors de la colonisation et la création des plantations industrielles n'ont pas cessé malgré les actions d'aménagement de grande envergure dont la région a été l'objet (HAUHOUOT et al, 1984) ». « Cependant, la saturation des terres forestières, fortement exploitées pour l'économie de plantation du café et du cacao, a réduit les possibilités d'extension des surfaces agricoles et de création de nouveaux vergers, du moins avec le système extensif et itinérant qui est pratiqué. Cette situation est de plus en plus intenable avec le vieillissement des plantations, la dégradation de la valeur agronomique des sols, l'instabilité des cours de matières premières agricoles, la baisse des revenus agricoles et la pression démographique (ASSI-KAUDJHIS, 2011) ». Ce qui va amener certaines populations des régions du centre à s'orienter vers le maraîchage qui constitue un nouveau type de production agricole (au centre de la Côte d'Ivoire) pour ces peuples qui autrefois se déplaçaient vers les zones forestières pour l'économie de plantation. Aujourd'hui, le maraîchage péri-urbain à Bouaké connaît un essor sans précédent. Malgré ce constat, les effets induits du maraîchage péri-urbain à Bouaké sont méconnus par la population et les autorités locales. Quels sont les acteurs impliqués dans la production maraîchère ? Quelles sont les stratégies de production des maraîchers ? Quels sont les retombés de l'activité maraîchère péri-urbaine à Bouaké ? L'objectif général de cette étude est de contribuer à la

lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire par la promotion des effets induits du maraîchage péri-urbain à Bouaké. Pour atteindre cet objectif, nous avons mené des investigations dans 8 villages péri-urbains de Bouaké et aussi sur le marché de Bromakoté (Bouaké).

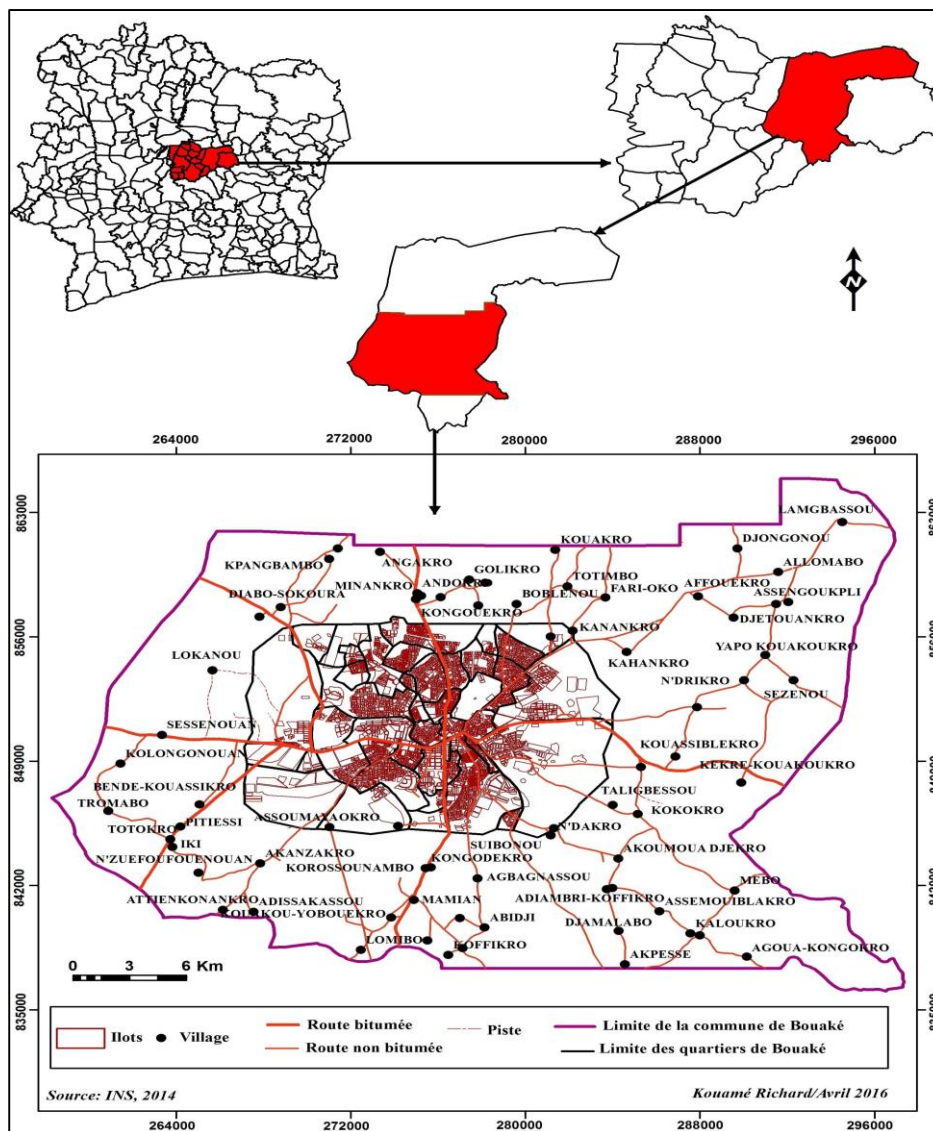
1. MATERIELS ET METHODES

La méthodologie utilisée dans ce travail associe le choix du site d'étude, la technique d'échantillonnage, la collecte de données et le traitement des données.

1.1 Informations générales et situation géographique du site d'étude

Situé au centre de la Côte d'Ivoire (Figure 1), le département de Bouaké fait partie de la Région du Gkêkê. Il s'étend sur une superficie de 3429 km², soit moins de 1,4 % du territoire national. Il est limité au Nord par le département de Katiola, au Sud par le département de Tiébissou, à l'Est par celui de M' Bahiakro et à l'Ouest par les départements de Béoumi, Sakassou et Botro. Le département compte 5 Sous-préfectures (Bouaké, Brobo, Mamini, Bounda et Djébonoua), 3 communes (Bouaké, Djébonoua, et Brobo).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



De

par sa

situation géographique, la région de Bouaké est une zone de rencontre entre la forêt et la savane. Les conditions naturelles de la zone d'étude sont peu favorables aux cultures de café et de cacao même si aujourd'hui l'on note un développement de la culture d'anacarde.

1.2 La technique d'échantillonnage

1.2.1 Le choix des villages

A ce niveau, la méthode choisie est le choix raisonné basé sur l'établissement de critères pour la détermination à enquêter. Ainsi, des critères ont été retenus dans le choix des villages. Il y a le critère de distance. Il s'agit d'évaluer l'impact de la ville sur le foncier, les techniques culturales, la dynamique des productions maraîchères par rapport à la distance. Par ailleurs, la situation géographique du village par rapport à la voirie (route bitumée ou non bitumée) fait partir des critères de sélection des villages. Il s'agit ici de faire une analyse de l'importance de l'activité agricole par rapport à l'état des routes, des moyens de transport. C'est ainsi que huit villages (Amanikro, Andokro, Koussiblekro, Kpangbambo, Assoumanyakro, N'dakro, Kongodekro et Bendê-koussikro) ont été choisis autour de Bouaké.

1.2.2 Méthode d'échantillonnage par faute de données initiales

La méthode choisie est l'enquête par échantillonnage. Pour résoudre le problème de manque de données sur la population maraîchère dans les villages choisis, nous avons procédé à une pré-enquête qui nous a permis de faire un recensement des maraîchers. Des critères ont été choisis pour le recensement des maraîchers. Ainsi, pour cette étude, est considéré comme maraîcher celui qui fait du maraîchage son activité principale ou celui qui pratique l'activité de façon régulière. Cependant, tous ceux qui ont arrêté le maraîchage il y a 3 ans ou plus, ou ceux qui font le maraîchage de façon irrégulière, c'est-à-dire une fois chaque 3 ans ou plus, ont été proscrits. Après avoir obtenu une base de données issue de notre pré-enquête, nous avons partitionné cette population maraîchère des villages choisis en sous-populations disjointes homogènes. Cette partition respecte la distribution de la variable à observer. « La partition se fait en fonction de plusieurs autres variables appelées variables de contrôle dont on connaît la distribution dans la population-mère et dont on suppose qu'elles sont corrélées avec la variable à observer (CHAMUSSY et al, (1987) ». Pour déterminer un échantillon représentatif à enquêter nous avons utilisé la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{[e^2 (N - 1) + Z^2(PQ)]}$$

Source : Kouassi, 2013

- n = Taille de l'échantillon ;
- N = Taille de la population mère ;
- Z = Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ;
- e = Marge d'erreur ;
- P = Proportion de ménage supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion variant entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5) ;
- Q = 1 - P.

La technique d'échantillonnage choisie a permis de retenir une population de 188 personnes.

2. RESULTATS

2.1 Le profil socio-démographique des maraîchers

2.1.1 Le maraîchage : une activité tenue par les ex-migrants, leur âge et leur niveau d'instruction

Les résultats en rapport avec les activités antérieures des producteurs (Tableau 1) mettent en relief différents types d'activités.

Tableau 1 : Activités antérieures des maraîchers

Activités	Nombre de personnes	Pourcentage
Secteur privé	4	2,1%
Secteur informel	4	2,1%
Elève	17	9,0%
Etudiant	0	0,0%
Agriculteur	35	18,6%
Aucune activité	9	4,8%
Partir en basse- côte	119	63,3%
Total	188	100%

Source : Nos enquêtes 2015-2016

Le tableau 1 met en exergue les activités antérieures des maraîchers. Nous notons que 2,1% des producteurs travaillaient dans le secteur privé, 2,1% travaillaient dans l'informel. Ceux qui étaient des élèves (17 personnes) et agriculteurs dans leur village d'origine (35 personnes) représentent respectivement 9,0% et 18,6% des maraîchers enquêtés. Certains producteurs n'exerçaient aucune activité (4,8%). La proportion de ceux qui partaient en basse-côte est la plus élevée (63,3%) interrogés. La pratique des activités maraîchères dans les villages péri-urbains trouve son explication dans le fait que cette activité constitue un moyen de création d'emplois.

Par ailleurs, les résultats obtenus révèlent une population de producteurs relativement jeune dans les villages péri-urbains. En effet, les producteurs qui sont dans la tranche d'âge 26-35 ans sont les plus nombreux (48,40%). 8,51% des exploitants péri-urbains ont un âge compris entre 15-25 ans. A partir de la tranche d'âge 36-45 ans, au fur et à mesure que l'âge augmente, la proportion des exploitants villageois diminue. Ainsi, 29,26% des exploitants péri-urbains sont dans la tranche d'âge 36-45 ans contre 13,30% dans la tranche d'âge 46-55 ans et 0,53% dans la tranche d'âge 56 et plus. Cela trouve son explication dans le fait que ce sont les jeunes qui sont beaucoup plus tentés par les migrations saisonnières. Aujourd'hui, cette population jeune s'oriente de plus en plus vers les cultures maraîchères. En ce qui concerne le niveau d'instruction des exploitants, la grande majorité des maraîchers est analphabète. 52,59% des maraîchers n'ont aucun niveau d'instruction, suivis de 36,3% de

maraîchers qui ont le niveau primaire, 10,70% ont le niveau secondaire. On se rend compte que la plupart des maraîchers n'ont aucun niveau d'instruction, s'ils en ont, ce niveau d'instruction est particulièrement bas. Par ailleurs, les maraîchers enquêtés n'ont pas suivi de formation agricole. Cependant, les exploitants utilisent des stratégies pour pallier certaines contraintes liées à la production.

2.2 Stratégies des maraîchers péri-urbains pour la production maraîchère

2.2.1 Mobilisation des personnes ressources

Les exploitants péri-urbains de Bouaké mobilisent des ressources humaines en formant des équipes de production. En effet, sur les 188 personnes interrogées dans les villages, 38,29% affirment appartenir à une équipe de production. Le nombre de personnes varie d'une équipe à une autre. Ainsi, 13,98% des producteurs affirment appartenir à des équipes de 3 personnes, 11,17% appartiennent à des équipes de 2 personnes. Nous notons également 16 équipes de 4 personnes, 6 équipes de 5 personnes et 4 équipes de plus de 5 personnes. Ces équipes de production sont de deux catégories. Il y a des équipes familiales et des équipes composées uniquement d'amis. Ainsi, sur les 38,29% des producteurs affirmant appartenir à des équipes de production, 22,87% sont dans des équipes familiales et 15,42% sont dans des groupes formés entre amis. Ce sont des stratégies que les producteurs péri-urbains utilisent pour exploiter de plus grandes superficies et résoudre les problèmes de manque de matériels. En se regroupant, les exploitants résolvent également le problème de mains d'œuvre. Les causes de la formation de l'équipe de production sont diverses. De tous les mobiles qui poussent certains maraîchers à se mettre en équipe, le travail difficile (arrosage et désherbage) dans les exploitations est le plus cité (71 fois sur les 72 personnes appartenant à des équipes de production). En effet, les cultures maraîchères sont très exigeantes en eau. « Le système de pompage dépend de la surface que l'on souhaite, et que l'on peut, irriguer :

- moins de 1 000 m² soit environ un besoin de 9 m³ par jour : ce débit peut être fourni par l'arrosoir ou une pompe à main. Le travail est d'autant plus long et pénible que la profondeur de pompage augmente ou la distance du point d'eau à la parcelle augmente ;
- de 1 000 à 5 000 m², les besoins en eau s'échelonnent entre 9 et 45 m³ par jour. Ce débit peut être fourni par plusieurs pompes à main, par une petite motopompe, par une éolienne ou par une installation solaire ;
- de 5 000 m² à 1 ha, les besoins en eau s'échelonnent entre 45 et 90 m³ par jour. Ce débit ne peut être fourni que par une motopompe (AMAUD et GAY, 1994) ». Nous avons ensuite, le souci d'exploiter de grandes superficies de parcelles qui est évoqué 58 fois. Or, les maraîchers de Bouaké utilisent un système traditionnel d'exploitation qui demande assez d'efforts de la part de l'exploitant. Pour exemple, pour une exploitation irriguée à base de motopompe, selon la méthode des enquêtés, nécessite au moins deux personnes obligatoirement. Une personne assure l'arrosage en dirigeant le bout du tuyau et la deuxième personne se charge de faire passer les tuyaux entre les sillons afin d'éviter la destruction des plants.

2.2.2 Dynamique de la commercialisation des produits maraîchers et stratégies des maraîchers

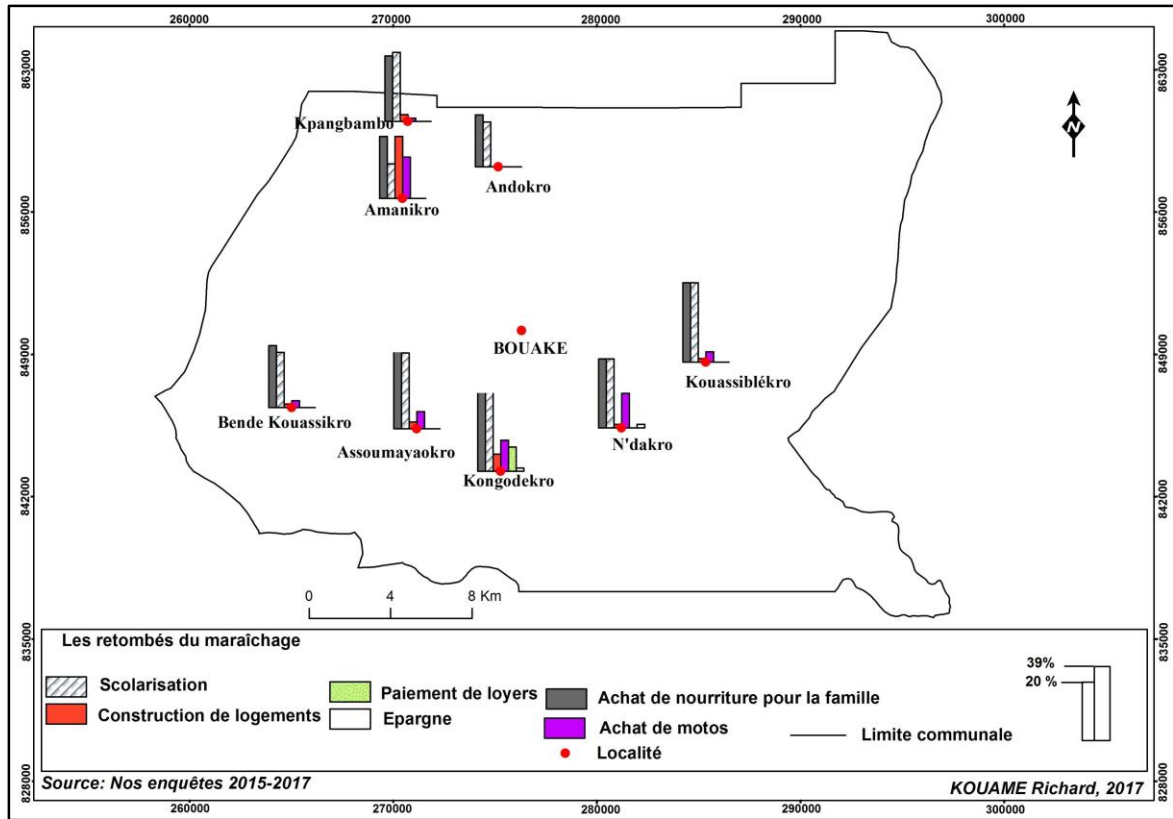
« Le commerce des produits alimentaires a poursuivi son essor, tiré par une forte demande, en particulier de la part des pays émergents. Les exportations mondiales de produits agricoles ont presque triplé en valeur entre 2000 et 2012 et elles ont augmenté d'environ 60 pour cent en volume au cours de cette même période. Avec une demande mondiale de produits agricoles qui devrait rester solide dans les décennies à venir, cette évolution devrait se poursuivre. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024* analysent les conséquences des interactions entre les facteurs liés à l'offre et ceux liés à la demande, afin d'établir des projections de l'évolution probable de la production, de la consommation et, par conséquent, du commerce net. Ces projections montrent que les divergences dans l'évolution du commerce net de produits agricoles par région, qui s'accroissent depuis 2000, vont continuer à s'accroître d'ici à 2024 (FAO, 2015) ». La disponibilité en quantité ou la rareté des produits influencent leur commercialisation. Les résultats obtenus montrent que, la forte valeur ajoutée des produits maraîchers dépend des périodes de vente. En effet, la période de décembre à mars, le Burkina Faso et le Mali exportent de la tomate et du chou vers la Côte d'Ivoire. Ces produits viennent « inondés » le marché national, provoquant ainsi la chute des prix, d'où la perte de leur valeur ajoutée. A partir du mois d'avril, l'on assiste à une rupture de ces flux agricoles. Le commerce est basé uniquement sur la production nationale entre avril et Octobre. Or, la saison sèche de novembre à avril a réduit les capacités paysannes pour la production du vivrier. Ce qui va provoquer un manque de produits maraîchers sur la période d'avril-juin. Au cours de cette période, les prix des denrées alimentaires grimpent de façon exponentielle. Le prix du kilogramme de la tomate peut passer de 75 F CFA à 2000 F CFA sur le marché de Bromakoté à Bouaké et également sur les marchés à Abidjan, alors que le sac d'aubergine avoisine 18000 F CFA.

Les producteurs sont les premiers acteurs qui interviennent dans la commercialisation des produits maraîchers. Les exploitations et/ou les villages sont les points de départ des produits vers les marchés urbains. « Leur rôle est de fournir une production suffisante pour d'abord, satisfaire le besoin d'autoconsommation. Ensuite, il s'agit de couvrir la demande commerciale, d'assurer le conditionnement et de faciliter l'acheminement des produits sur les marchés (YEBOUE, 2016) ». A ce niveau, nous notons deux types de vente que sont la vente individuelle et la vente « groupée » ou collective. La vente individuelle est le fait d'un producteur qui livre de façon individuelle son produit, après récolte, à un client grossiste, demi-grossiste ou détaillant. Selon nos investigations, dans les villages péri-urbains, l'on rencontre les deux modes de commercialisation. Certains producteurs villageois (86,70%) se déplacent de façon individuelle avec leurs produits pour les livrer soit à un demi-grossiste ou grossiste à Bouaké soit à un grossiste à Abidjan. Le mode de vente « groupée » ou collective est constaté à Aminikro pendant les périodes de pics de production (la tomate pour la plupart). Pendant cette période, certains producteurs (13,30%) choisissent les jours pour les récoltes et le regroupement des produits en seul lieu afin de les acheminer sur les marchés d'Abidjan et les livrer à un grossiste. Les cartons de chaque producteur sont marqués par un code permettant de l'identifier et d'identifier également son grossiste.

2.3 Effets induits des productions maraîchères à Bouaké

L'activité maraîchère péri-urbaine de Bouaké est une activité qui répond aux attentes des populations. Elle a des effets positifs dans la vie des maraîchers (Figure 2). Ces résultats positifs font d'elle l'activité qui ravie la main d'œuvre des plantations de café et de cacao.

Figure 2 : Effets induits de l'activité maraîchère péri-urbaine à Bouaké



Dès la lecture de cette figure, l'on s'aperçoit immédiatement que le regain d'attention accordé à l'activité maraîchère péri-urbaine par les villageois trouve son explication dans le fait que cette activité leur procure beaucoup de biens matériels et économiques. En effet, de tous les apports positifs de la production maraîchère, l'achat de nourriture a été le plus évoqué (85,1%). Ensuite, le recouvrement des frais de scolarité avec les revenus de l'activité maraîchère représente 72,3% des réponses obtenues. 16% des producteurs ont pu construire des logements avec les retombés de la production maraîchère tandis que 26,6% ont acheté des engins (motos). Par ailleurs, 6,6% des personnes interrogées utilisent les revenus de leurs exploitations pour le paiement de loyers et seulement 1,1% affirment avoir épargné pour un futur projet. Cependant, les effets retombés de l'activité maraîchère diffèrent d'un village à un autre. Ainsi, à Amanikro, 31% des enquêtés ont construit des logements et 20,7% ont acheté des motos avec les retombés du maraîchage. Les proportions pour la variable achat de motos sont de 12,3% pour Kongodekro, 2,4% pour Kpagbambo, 6% pour Koussibilékro, 21,74% pour Assoumayaokro, 19,2% pour N'dakro, 5,4% pour Bendê-kouassikro et 0% pour Andokro. Quant à la construction de logement, l'on note 6,8% à Kongodekro, 4,8% à Kpagbambo, 3,8% à Assoumayaokro et 0% dans les autres villages. Ce constat dans les villages permet d'affirmer que les retombés positifs de la production sont plus visibles à Amanikro que dans les autres villages. A Amanikro, certains exploitants ne pratiquent que

les cultures maraîchères. Ils ont un mode de vie comme des citoyens. Pour s'approvisionner en denrée alimentaire telles que l'igname, le riz ou les nécessaires pour la cuisine, leurs femmes viennent en acheter sur les marchés à Bouaké. Selon nos investigations, le revenu moyen des producteurs de tomate sur une période de trois mois est estimé à 434 850 f cfa pour ceux qui travaillent de façon individuelle et 585 225 f cfa pour ceux qui appartiennent à des groupes de production.

3. DISCUSSION

L'activité maraîchère dans les villages péri-urbains connaît un essor et permet aux exploitants d'être actifs dans le tissu socio-économique de Bouaké. Le revenu moyen d'un producteur de tomate sur une période de trois mois de travail peut atteindre 585 225 F CFA. « Les villageois baoulé considèrent qu'en restant au village à cultiver la tomate et l'igname, gagnent, au bout de trois mois, plus que ce qu'ils gagnaient en basse-côte en six mois. En effet, avec la chute des prix du cacao et du café au cours de la décennie 1990-2000, les revenus des migrants oscillent désormais entre 100 000 et 120 000 F CFA pour six mois de travail. En revanche, depuis quelques années, une nouvelle culture telle que la tomate, pratiquée au village fournit un revenu total par actif pouvant fréquemment atteindre 500 000 F CFA pour une durée de travail de trois mois » (BABO, 2006). Cette activité arrive à détourner la main d'œuvre des plantations de cacao et de café à cause de la forte proportion de ceux qui partaient en basse-côte qui s'y donnent actuellement. Alors qu'en 1974, ANCEY G., CHEVASSU J. MICHOTTE J. ont constaté que « les migrations saisonnières étaient très importantes. Elles frappait environ 30% des actifs masculins et près de 10% des actifs féminins ». Ces migrations étaient favorisées par l'essor de l'économie de plantation et le désir de créer des plantations en zone forestière. Cependant, aujourd'hui, l'on constate un ralentissement de ce flux migratoire. Selon Alfred BABO (2006), « le recensement national de 1998 indique que la mobilité interne de la population est à peu près stable depuis les années 1980. En effet, la proportion de population nationale migrante est passée de 47,2 % en 1975 (Recensement général de la population (RGP), 1975) à 42,7 % en 1998. La stabilité des populations dans les villages s'explique par la réduction des départs et l'accroissement des retours ». Les crises dans le secteur d'économie de plantation sont en parties responsables de ce changement de situation. C'est ce que ASSI-KAUDJHIS (2011) a montré en affirmant que l'instabilité des cours de matières premières agricoles, le vieillissement des vergers couplé à la saturation des forêts ont réduit les possibilités d'extensions des plantations. Aujourd'hui, l'activité maraîchère arrive à sédentariser les migrants baoulé dans leur village d'origine, alors que l'Etat n'a pas pu sédentariser cette population malgré les nombreux projets de développement. En effet, dans le souci de réduire les disparités régionales l'Etat a réalisé plusieurs projets dans différentes régions. Ainsi, « à partir de l'année 1969, le Bandama va subir un impact humain qui s'est accru de manière très importante, avec la construction de deux barrages à usage hydroélectriques que sont Kossou 1972, et Taabo 1979 (Levêque et al, 1983) » et « de nombreux autres petits barrages à usage hydroagricole en amont (261 barrages soit 45,7% des barrages en Côte d'Ivoire) (Halle B. et Bruzon, 2006) ». Par le biais de ces projets d'aménagement dans le bassin versant du fleuve Bandama, l'Etat comptait promouvoir un développement local. L'essor du maraîchage péri-urbain contribue à réduire la pauvreté dans les villages.

Les productions maraîchères des villages péri-urbains sont exclusivement destinées à l'économie de marché. Ce qui vient confirmer les propos de FLEURY et DONADIEU, (1997) ; car selon ces auteurs, « l'agriculture péri-urbaine appartient essentiellement à l'économie de marché ». Par ailleurs, l'essor des cultures maraîchères dans les villages péri-urbains a favorisé la disponibilité d'argent liquide, la construction de logements, la prise en charge des frais de scolarité des enfants, l'achat des motos ; autant de charges assurées par l'exploitant qui lui permet de rivaliser avec ses frères de l'économie de plantation. « L'agriculture urbaine et périurbaine est devenue progressivement une source de revenus non négligeable pour de nombreux ménages des zones soudano-sahélienne et soudano-guinéenne » (Nzossié et Ndamé, 2008). Les retombés positifs de cette activité ont entraîné une certaine mutation des modes de vie dans les villages. En effet, « les agriculteurs péri-urbains se perçoivent le plus souvent comme des citoyens dont le métier est l'agriculture. Leur groupe social est assez largement ouvert aux autres groupes de la société urbaine (FLEURY et DONADIEU, 1997) ». Par ailleurs, les exploitants maraîchers péri-urbains participent vivement à l'approvisionnement des marchés de Bouaké en produits agricoles. FONDIO et *al* (2011) ont soutenu que « l'approvisionnement des populations de la région de Bouaké en gombo est assuré principalement par les maraîchers installés dans et autour de la ville qui tirent leurs subsistances du maraîchage ». Les produits maraîchers péri-urbains assurent une fonction d'approvisionnement alimentaire. Ils permettent de réduire le déficit des flux alimentaires dans le ravitaillement des marchés urbains. Ils participent ainsi à la sécurité alimentaire. C'est aussi le point de vue de NCHOUTNJI et al. (2009) quant-ils affirment que : « les produits du maraîchage contribuent à l'équilibre de l'alimentation soit dans la complémentarité ou l'assaisonnement des sauces (gombo, oseille, tomate, oignon, persil, poireau...) ou dans la constitution des entrées (laitue, tomate, oignon)».

CONCLUSION

En définitif, nos investigations ont révélé que le maraîchage péri-urbain de Bouaké assure de nombreuses fonctions. Il participe à la réduction de la pauvreté, il sédentarise et permet aux exploitants d'être actifs dans le système économique de Bouaké. Il participe également à la sécurité alimentaire par le moyen des productions de contre saison. L'essor du maraîchage constitue pour le producteur périurbain un avantage concurrentiel en lui permettant par exemple de construire des habitats de types moderne (les *standings*) et la motorisation des moyens de déplacement. Cependant, pendant les périodes de pics de production, Bouaké n'arrive pas à absorber la totalité des productions. Et cette activité est soumise à des fluctuations de prix. Par ailleurs, l'absence de données statistiques sur le nombre exact des maraîchers, les volumes de production par année au niveau régional ne nous permettent pas de juger l'importance des productions au niveau national. Il est donc difficile d'évaluer la place du maraîchage dans le système économique de Bouaké. Malgré cet obstacle, la méthodologie adoptée nous a permis d'évaluer la dynamique de l'activité au niveau des villages péri-urbains et d'évaluer les retombés de cette activité à l'échelle des villages et à l'échelle de la ville sur le plan d'approvisionnement alimentaire. Cette activité peut constituer un catalyseur pour le développement local ou humain par sa fonction de création d'emplois, et un véritable moyen de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALOKO N. (1979), *L'impact de la création du lac Kossou sur l'organisation spatiale des Sous-préfectures de Bodokro-Béoumi et de Sakassou (Côte d'Ivoire)* Doctorat 3ème cycle, 487p.

AMAUD L. GUAY B. (1994), *L'eau pour le maraîchage*, Gret, Paris, 124p.

ANCEY G., CHEVASSU J. MICHOTTE J. (1974), *L'économie de l'espace rural de la région de Bouaké*, ORSTOM, Paris, 253p

ASSI-KAUDJHIS J. P. (2011). « Reconversion des bas-fonds et mutations agro-économiques et sociales en milieu rural forestier ivoirien », In *Annale Universitaire de Lomé*, Tome XXXI-1, Lomé, pp.111-125.

AUBERTIN C. (1992), *Programme sucrier et développement régional en Côte-d'Ivoire in les terrains de développement. Approche pluridisciplinaire des économies du Sud*, ORSTOM, Paris, pp191-1996.

BA A. (2008), « L'agriculture de Dakar : quelle multifonctionnalité et quelles perspectives ? ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, volume 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, pp43-54.

BNETD, 2007, « Atlas Bouaké ». In : *Atlas de la Côte d'Ivoire*, Bnetd, Abidjan, pp 35-48.

CHAMUSSY et al, (1987). *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*, MASSON, Paris, 186p.

DONADIEU P. (2003). La construction actuelle des villes-campagnes » De l'utopie aux réalités, *Histoire urbaine*, volume 2, n° 8, pp. 157-170. DOI : 10.3917/rhu.008.0157

DONADIEU P., DUMONT-FILLON N., (1999), « Des marais agricoles aux marais de nature et de loisirs : le cas du marais Vernier (Normandie) », In *Courrier de l'environnement de l'INRA* n°38, Paris, pp41-52.

FAO (2015), *La situation des marchés des produits agricoles. Commerce et sécurité alimentaire: trouver un meilleur équilibre entre les priorités nationales et le bien commun*, FAO, Rome, 95p.

FLEURY A. et DONADIEU P. (1997), « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », In *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°31, Paris, pp45-62.

HALLE B. et BRUZON (2006), *Profil environnemental de la Côte d'Ivoire. Rapport final*, Commission européenne, 133p.

HAUHOUOT A., ASSA K., ATTA K., (1984), *De la savane à la forêt : étude des migrations des populations du Centre-Bandama*. Abidjan : Université nationale de Côte d'Ivoire (UNCI), 285p.

KOFFI B., (2010), « La gestion et les risques sanitaires des friches dans les villes ivoiriennes », *Annales de l'Université de Ouagadougou - Série A*, vol. 011, Ouagadougou, pp214-245.

KOUASSI K., (2012), *Insalubrité, gestion des déchets ménagers et risque sanitaire Infanto-juvénile à Adjamé*, thèse de doctorat unique en géographie, Université de Cocody - Abidjan, 597p.

LASSAILLY J.V., (1982), « Colonisation planifiée des rives du lac de Kossou en Côte d'Ivoire : La genèse d'un échec », In *économie rural*, volume 147, n°147-148, pp45-50.

LEVEQUE C., (1983), *Limnologie du fleuve Bandama, Côte d'Ivoire*, ORSTOM, Paris, 29p

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT (MEMPD, 2006), *Pré bilan Aménagement du territoire*, 91p.

MOUGEOT J.A., (1995), *Faire campagne en ville*, CRDI, Ottawa, 145p.

NCHOUTNJI I., (2009), « Systèmes maraîchers en milieu urbain et périurbain des zones Soudano-sahélienne et Soudano-guinéenne du Cameroun: cas de Garoua et Ngaoundéré » In *Tropicultura-Overseas*, Volume 27, n° 2, Bruxelles, pp98-104.

NZOSSIE F.E.J., NDAME J.P., (2008), «Le maraîchage périurbain, un facteur de recomposition socio-territoriale au Nord-Cameroun: le cas de Ngaoundéré ». In Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, pp85-94.

PIERRE G. et al., (2008). *Durabilité, agricultures et territoires : quels questionnements pour les ruralistes d'universités de l'Ouest ?*, Géocarrefour [En ligne], Vol. 83/3, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 18 octobre 2012. URL : <http://geocarrefour.revues.org/6957>

PERVANCHON F., BLOUET A. (2002), « Lexique des qualificatifs de l'agriculture », In *Courrier de l'environnement de l'INRA n°45*, Paris, pp117-136.

VEI K., (2005), *Suivi et Evaluation de l'impact socio spatio-temporel d'un projet d'Aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest. L'exemple du barrage de Taabo en Côte d'Ivoire. Apport de la télédétection et des SIG*. Doctorat d'Université de Cocody, Abidjan, 154p.

YEBOUE K., (2016), *Problématique de la riziculture dans la région de Gbêkê*, Thèse de doctorat, Université Alassane Ouattara, 335p.